



Résumé

Le Conseil du futur U24 adopte 18 des 33 recommandations d'action relatives à la santé mentale.

Conseil du futur U24: un conseil citoyen pour les jeunes en Suisse.
De septembre à novembre 2023

Quels sont les grands axes des recommandations d'action du Conseil du futur U24?

Augmenter la sensibilisation, la prévention et la priorité nationale

Le Conseil du futur U24 appelle les milieux politiques et l'administration à en faire plus pour la santé mentale des jeunes au niveau national. En Suisse, la Confédération dispose de peu de bases pour agir véritablement dans la situation de crise actuelle. Le système de santé n'est par ailleurs pas axé sur la prévention. Avec les recommandations d'action «2.2 Enquête / Collecte de données à l'échelle nationale» et «2.3 Loi sur la prévention», l'on cherche non seulement à introduire un monitoring national, mais aussi à créer des bases légales pour des processus préventifs et coordonnés. Le Conseil du futur U24 appelle à ce que la politique de la santé, qui est actuellement en grande partie réglementée par les cantons, collabore davantage aux niveaux intercantonal et national et prenne ainsi des mesures plus efficaces («2.1 Collaboration intercantonale»). De plus, dans une série de recommandations particulières, il demande des efforts unifiés, notamment pour sensibiliser la population jeune au problème des maladies mentales («5.8 Campagnes de sensibilisation»).

2 Deux mesures dans les sphères de vie de l'école, de la famille et du travail

Le Conseil du futur U24 demande de nouvelles offres pour la reconnaissance et la prévention des problèmes psychiques à l'école, sur le lieu de travail et dans les familles. Le Conseil voit la phase du développement précoce de l'enfant comme une source particulièrement importante de problèmes psychiques, c'est pourquoi il veut que les personnes qui deviennent parents pour la première fois y soient rendus attentifs («6.1 Cours pour les nouveaux parents») et acquièrent auprès de personnes de référence qualifiées davantage de connaissances sur le développement psychologique des enfants. Dans le contexte des écoles primaires et secondaires, le Conseil recommande d'introduire au niveau national la branche «Psychologie et développement de la personnalité» (recommandation n° 5.6). En outre, au sein de l'école tout comme sur proposition des communes, de meilleures offres d'aide devraient être proposées pour le passage à la vie adulte: par exemple pour la déclaration d'impôts, le logement, des connaissances sur les finances ou les droits politiques («1.2 Passage à l'âge adulte»).

3 Mesures pour la santé mentale sur le lieu de travail

Le Conseil du futur U24 veut assister à des progrès dans la réglementation du monde du travail pour renforcer la résilience à long terme des travailleuses et des travailleurs. Pour cela, il recommande de développer les directives de la SUVA (recommandation n° 4.2)

ainsi que de réviser, selon les professions, les conventions collectives de travail (CCT) qui s'appliquent particulièrement à l'entrée dans la vie professionnelle. Différents changements sont ici revendiqués pour les (jeunes) travailleurs: une meilleure réglementation des disponibilités en dehors du temps de travail, des possibilités de réduire le temps de travail ainsi qu'une meilleure protection contre la discrimination des personnes atteintes de maladies mentales («4.1 CCT obligatoire»). La proposition d'introduire une semaine de 4 jours (recommandation n° 4.4) a été intensément discutée au Conseil du futur, mais n'a finalement pas été adoptée à la majorité requise.

4 Régulation des médias sociaux et renforcement des offres de santé

La progression du numérique est un autre point que le Conseil du futur U24 voit comme une cause possible de problèmes psychiques. Une base légale nationale est revendiquée pour réglementer les plateformes de médias sociaux. Il s'agira notamment d'obliger plus strictement les canaux numériques à respecter les contrôles d'âge et à établir des versions adaptées aux jeunes («2.4 Régulation et éducation relatives aux médias sociaux»). Le Conseil a adopté une série de recommandations d'action qui devraient renforcer l'efficacité ainsi que l'égalité des chances dans les offres de santé. Ainsi, des bilans périodiques de la santé mentale devraient assurer, dans le domaine de la formation, le développement de compétences d'autonomie et une meilleure détection précoce des problèmes pour tous les jeunes («5.2 Bilans psychologiques»). Par ailleurs, la diffusion d'informations à la population sur le thème de la santé mentale devrait être améliorée par une offre en ligne uniforme et accessible à tous indifféremment («3.1 Site web Santé mentale»). D'autres mesures pour améliorer l'offre destinée aux personnes adolescentes et aux jeunes adultes n'ont pas été adoptées, à peu de voix près, par exemple la mise sur pied d'un programme spécial pour une meilleure réintégration sociale des malades mentaux («3.6 Réintégration adaptée») ou une journée d'information sur des lieux de formation et auprès d'employeurs («3.4 Organisation obligatoire d'une journée d'information»).

Le Conseil du futur U24, qu'est-ce que c'est?

Avec ses quelque 80 membres, le Conseil du futur U24, depuis que ses sessions ont commencé au début du mois de septembre 2023, examine des solutions possibles sur le thème de la santé mentale des adolescent·e·s et des jeunes adultes. Il est le premier conseil citoyen à représenter de manière presque représentative la population suisse des 16 à 24 ans. Les 9 et 10 septembre à Zurich, ce nouveau conseil s'est ouvert sur de nombreux apports sur le thème de la santé mentale, de la part d'expert·e·s ainsi que de représentant·e·s de la politique suisse de la santé issus de l'administration, de la politique et d'organisations de la société civile. Lors du week-end

de session des 30 septembre et 1er octobre, le Conseil a élaboré des premières propositions de solution. Enfin, les 4 et 5 novembre 2023 à Locarno, le Conseil du futur U24 a traité au total 33 propositions lors d'un vote final. Toutes ces propositions ont obtenu l'accord d'une majorité simple d'au moins 50% des membres du Conseil. 18 propositions ont obtenu les majorités requises pour ce conseil citoyen (voir encadré). Ces propositions sont maintenant transmises aux milieux politiques, à l'administration et à des organisations de la société civile, à titre de recommandations d'actions à mettre en œuvre.

Quels domaines du thème de la santé mentale a-t-on traités?

Une vision d'avenir élaborée en commun par le Conseil du futur U24 est à la base des négociations de propositions de solution menées en commun (voir encadré). Cette vision a servi de repère au conseil citoyen. Dès le début des sessions, les 9 et 10 septembre 2023, le Conseil du futur U24 a fixé les domaines concrets dans lesquels les recommandations d'action devraient être élaborées.

- Dans le domaine «Société et culture», quatre propositions au total ont été élaborées. Le Conseil du futur U24 en a adopté une.
- Dans le domaine «Réglementation centrale et réseaux», le Conseil a élaboré quatre recommandations. Toutes les quatre ont été adoptées.

- Dans le domaine «Accessibilité/offres», huit propositions de solution ont été élaborées. L'une d'elles a été adoptée.
- Dans le domaine du «Travail», six recommandations ont été élaborées, dont trois ont été adoptées.
- Le domaine «École/formation» recouvre neuf propositions d'amélioration de la santé mentale. Le Conseil du futur U24 en a adopté six.
- Enfin, dans le domaine «Parents et jeunes adultes», le Conseil du futur U24 a élaboré deux propositions qui ont toutes deux été adoptées.

Comment le Conseil du futur U24 a-t-il voté?

Dans les conseils citoyens comme le Conseil du futur U24, les votes sont souvent réglementés de manière plus stricte que dans les parlements élus, car les propositions de solution transmises doivent avoir la valeur de décisions d'orientation largement soutenues. C'est pourquoi chaque recommandation d'action qui vise à obtenir une adhésion officielle du Conseil du futur U24 a besoin des résultats de vote suivants:

1. Une proportion de «oui» d'au moins 75% des conseillers du futur;
2. Les conseillères et conseillers du futur peuvent indiquer un niveau de soutien entre 0 et 3. La moyenne arithmétique de toutes les valeurs exprimées doit atteindre au moins 2.

3. De plus, les membres du Conseil ont indiqué les 5 recommandations dont la mise en œuvre a pour eux la priorité la plus élevée.

Au total, 18 propositions d'action des membres du Conseil du futur U24 ont été définitivement adoptées selon ces règles de vote. Cinq autres recommandations ont été rejetées de peu, car le niveau de soutien était légèrement en dessous de la valeur de 2 requise, bien que les taux de «oui» aient nettement dépassé 75%. Dix autres recommandations n'ont pas été adoptées.

La vision d'avenir adoptée par le Conseil du futur

Nous imaginons une société dans laquelle notre santé physique et mentale, notre développement personnel et notre sérénité face à l'avenir ne sont plus de simples souhaits, mais des réalités vécues au quotidien.

Les troubles mentaux qui étaient stigmatisés autrefois sont désormais abordés avec ouverture et inclusivité. Nous dialoguons librement sur les questions psychiques, soutenus par des services d'aide accessibles et un état d'esprit ouvert.

Dorénavant éclairés sur les causes et conséquences des problèmes psychiques, nous pouvons prendre

des mesures ciblées pour y remédier. Nous valorisons nos contacts sociaux, essentiels à notre bien-être, et avons plus de temps pour nos familles et nos hobbies. Nous rejetons le surmenage au travail et prôtons une productivité qui respecte l'individu. Nous sommes accompagnés et soutenus professionnellement.

Enfin, il est important que la jeunesse continue à s'engager et à faire évoluer cette vision afin qu'elle corresponde aux générations futures.

Locarno, 5 novembre 2023, Conseil du futur U24

Débats constructifs sur les propositions

Au cours des six jours qu'ont duré au total les sessions du Conseil du futur U24, les propositions d'action ont fait l'objet de vastes délibérations. Alors que les deux premières journées des 9 et 10 septembre 2023 ont surtout consisté à étudier la santé mentale et à se familiariser avec ce sujet, les quatre journées qui ont suivi, en octobre et novembre 2023, ont permis d'élaborer les recommandations en détail, de les ajuster et de les affiner.

Certaines grandes propositions de réformes, comme l'introduction d'un «argent papillon» (recommandation n° 1.1a et 1.1b – soutien financier de l'État pendant la période de formation) ou l'introduction d'une «semaine de 4 jours» (recommandation n° 4.4), ont

certes obtenu l'accord d'une majorité simple du Conseil. Mais ces majorités n'ont finalement pas été suffisantes pour une adoption par le Conseil du futur U24.

Des propositions en politique de la formation et de la santé, telles que l'introduction d'une journée d'information sur la santé mentale sur les lieux de formation et dans les entreprises (recommandation n° 3.4) ou le recours, pour remédier à la pénurie de spécialistes, à des programmes de formation attractifs dans le domaine de la psychologie et des soins de santé (recommandation n° 3.7), ont manqué de très peu la majorité requise pour être adoptées officiellement.

Quelles sont les recommandations d'action les plus largement soutenues?

Top 10: propositions d'action ayant recueilli le plus grand nombre de «oui»

Proportion de «oui»: proportion de «oui» des membres du Conseil du futur U24 pour la recommandation, en %.

Rang	Numéro et titre de la recommandation d'action	Adoption en %	Adoption officielle?
1	2.2 Enquête / Collecte de données à l'échelle nationale sur la santé mentale des jeunes	98,2	Oui
2	3.1 Site web sur la santé mentale	98,2	Oui
3	5.2 Bilan psychologique	95	Oui
4	4.6 Mesure pour détecter et résoudre les problèmes de santé mentale en entreprise	93	Oui
5	2.1 Coopération intercantonale	92,9	Oui
6	4.2 Expansion des directives SUVA	91,1	Oui
7	2.3 Loi sur la prévention des maladies mentales	89,3	Oui
8	5.4 Ouverture et promotion du dialogue	89	Oui
9	5.8 Campagnes de sensibilisation	89	Oui
10	5.9 Enseignant-e - Cours de formation continue	89	Oui

Top 10: recommandations d'action ayant obtenu le degré d'acceptation le plus élevé

Degré d'acceptation: la moyenne arithmétique de tous les points sur l'échelle suivante:

- 1. C'est exactement ce que je veux (3 points)
- 1. C'est ce que je veux (2 points)
- 1. C'est plus ou moins ce que je veux (1 point)
- 1. J'ai de sérieux doutes (0 point)

Rang	Recommandation d'action	Degré d'acceptation	Adoption officielle?
1	2.2 Enquête / Collecte de données à l'échelle nationale sur la santé mentale des jeunes	2,5	Oui
2	4.2 Expansion des directives SUVA	2,4	Oui
3	2.1 Coopération intercantonale	2,3	Oui
4	3.1 Site web sur la santé mentale	2,3	Oui
5	1.2 Passage à l'âge adulte	2,2	Oui
6	2.3 Loi sur la prévention des maladies mentales	2,1	Oui
7	2.4 Régulation et éducation relatives aux médias sociaux	2,1	Oui
8	4.1 CCT obligatoire et renforcement des droits du travail	2,1	Oui
9	4.6 Mesure pour détecter et résoudre les problèmes de santé mentale en entreprise	2	Oui
10	5.1 Activités à l'école pour gérer le stress quotidien	2	Oui

Top 10: recommandations d'action jouissant de la priorité la plus élevée

Part prioritaire: les membres du Conseil du futur ont défini leurs 5 recommandations d'action prioritaires. La part prioritaire exprime en pour-cent la fréquence à laquelle la recommandation a été citée.

Rang	Numéro et titre de la recommandation d'action	En %	Adoption officielle?
1	2.2 Enquête / Collecte de données à l'échelle nationale sur la santé mentale des jeunes	39,3	Oui
2	2.1 Coopération intercantonale	33,9	Oui
3	1.2 Passage à l'âge adulte	32,1	Oui
4	2.4 Régulation et éducation relatives aux médias sociaux	32,1	Oui
5	5.6 Matière scolaire: «Développement personnel et psychologie»	25	Oui
6	2.3 Loi sur la prévention des maladies mentales	21,4	Oui
7	4.4 Semaine de 4 jours	21,4	Non
8	4.1 CCT obligatoire et renforcement des droits du travail	19,6	Oui
9	6.1 Cours pour les nouveaux parents	19,6	Oui
10	1.1a Argent papillon	17,9	Non

Impressum

PROJEKTKOORDINATION

Pro Futuris
Think & Do Tank der Schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft
Schaffhauserstrasse 7
8042 Zürich
www.profuturis.ch
Verantwortlich: Che Wagner, Lara Oliveira König, Rafael Widmer

KONTAKT

team@zukunfts-rat.ch
044 241 77 45

GESTALTUNG & FOTOGRAFIE

Michel Bootz, bootz grafikdesign (Gestaltung)
Feinheit (Gestaltung)
Dimitri Brooks (Fotografie)
Marcel Sokoll (Film)

WEITERE INFORMATIONEN

www.zukunfts-rat.ch



Ausführlicher Bericht der Handlungsempfehlungen

- Stimmen der Ratsmitglieder
- Projektbeschreibung Zukunftsrat U24
- 48 Seiten



*Achtung falscher Link
(Platzhalter)*